



**COMMUNE
DE
BOUGY-VILLARS**

Bougy-Villars, 8 septembre 2022

Chers Membres du Conseil général,

En concertation avec la Municipalité, le bureau du Conseil Général vous informe que la séance initialement prévue pour le **mardi 4 octobre 2022 est annulée.**

Par la présente, nous avons le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil général à la Maison Bodzérane qui aura lieu le :

Mardi 25 octobre 2022 à 20h00

Ordre du jour

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2022
et du procès verbale de la séance extraordinaire du 05 juillet 2022
3. Assermentations / Démissions
4. Communications du Président
5. Communications de la Municipalité
6. **Elections** : 1 membre suppléant au bureau du Conseil général
7. **Elections** : 1 membre au sein du groupe de la commission de Recours
8. Communications des commissions de « Recours », « ASSAGIE », « SIDEP/AIEEP », « SIDERE », « SDIS ».
9. **Préavis municipal n°8/2022** – Relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2023.
10. Divers et propositions individuelles

Afin de vous permettre une préparation adéquate, le procès-verbal de la dernière séance ainsi que les préavis municipaux sont à votre disposition sur le site internet de la Commune: <http://www.bougy-villars.ch> -> Onglet -> Autorités -> Conseil Général. *

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette séance, nous vous saurions gré de bien vouloir en informer préalablement le Président par écrit ou par téléphone. **

En vous remerciant d'ores et déjà de votre participation et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous présentons, Chers Membres du Conseil général, nos salutations les meilleures.

Pour le Bureau du Conseil :

Le Président
Chris Chard



La Secrétaire
Liliane Meylan

* Les personnes n'ayant pas d'accès internet peuvent demander une copie auprès de la Secrétaire du Bureau au 079/640.68.22** e-mail: cchardvaud@gmail.com – 076 – 236.48.57